

Cé l'info

le magazine d'informations municipales de la ville des Ponts-de-Cé



Nos priorités
**pour les 6 ans
à venir**
p. 5

Vie municipale

11

Un nouveau club
de l'emploi

Dans mon quartier

13

Des zones zéro mégot
dans la ville

Portrait

16

Benjamin Poisson
Grimpeur dans l'âme

Agenda

18

Mes rendez-vous

02 / Ma ville en brèves

DEUX SPECTACLES DANS LE CADRE DES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Paniers de Voix : trois personnages féminins viendront pour faire chanter le public et **Entre-moi** : une danseuse et une comédienne ne font qu'une pour présenter cette performance. Vraiment qu'une ? L'une tête, l'autre corps. En tête à tête avec son corps, en corps à corps avec sa tête... Ces spectacles se dérouleront le dimanche 20 septembre à partir de 15 h à l'arrière du château.



SAISON CULTURELLE 2020/21



La précédente saison n'avait pas pu aller jusqu'à son terme en raison du confinement du printemps.

Malgré les incertitudes qui pèsent encore sur l'organisation des spectacles, une nouvelle saison a été préparée par le *Son du Fresnel* et le service culturel. Certains des spectacles n'ayant pas pu se jouer la saison dernière sont repris cette saison. Ce sera le cas pour celui de Roukiata Quadrage ou pour « Sherlock, son dernier coup d'archet ». Des possibilités d'abonnement sont proposées : 3 spectacles pour 30 € ou 6 pour 50 € avec en cadeau le spectacle de lancement offert. Un bulletin d'abonnement détachable est à votre disposition dans la plaquette de la saison disponible dans les services municipaux.

➔ Le programme est également sur le site de la Ville. Renseignements à l'accueil culture au 02 41 79 75 94.



VITALSPORT SE TIENDRA LE 12 SEPTEMBRE

Ce traditionnel rendez-vous sportif organisé par le village Décathlon permet à de nombreuses personnes de (re)découvrir certaines disciplines sportives avant la période de reprise des licences. Des clubs locaux ou des comités départementaux seront présents toute la journée du 12 septembre pour présenter leurs disciplines ou faire des démonstrations.

➔ Entrée libre à partir de 10 h.

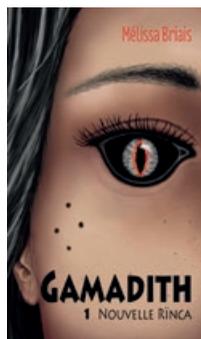
37^{ÈME} ÉDITION DES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les 19 et 20 septembre se déroulera la 37^{ème} édition des Journées Européennes du Patrimoine. Comme chaque année, la ville des Ponts-de-Cé s'inscrit dans cette manifestation culturelle et propose plusieurs rendez-vous : à Rive d'Arts autour de l'exposition Takumi, à l'atelier de poterie du grand large, au château-musée pour des démonstrations, à l'église Saint-Aubin avec l'association des amis de l'orgue et à la médiathèque. Deux spectacles seront également proposés à cette occasion (voir plus loin).

➔ Programme complet sur le site de la Ville ou à l'accueil des services municipaux.



UNE AUTEURE PONTS-DE-CÉAISE SORT SON PREMIER ROMAN



Paru en juin dernier aux éditions Librinova, ce premier roman de Mélissa Briais, auteure ponts-de-céaise propose de plonger au cœur de l'univers de Gamadith, un monde qui assure la réincarnation. Ou comment une jeune femme qui voit sa vie bouleversée le jour où elle se réveille dans un autre univers, saisit cette opportunité pour commencer une nouvelle vie dans un environnement qui cache bien des mystères. «Gamadith : Nouvelle Rinca» est disponible en format numérique (4,99€) ou en librairie (528 pages, 19,90€).

➔ Pour en savoir plus : www.melissa-briais.com, où un extrait du livre est en téléchargement gratuit, et sur la page Facebook www.facebook.com/MelissaBriaisAuteur/

ZOOM SUR

LE PROGRAMME DES ANIMATIONS DE LA MÉDIATHÈQUE



Le programme des animations de la médiathèque (période de septembre à janvier) est désormais connu, il est consultable à l'accueil des services municipaux et sur le site de la Ville.

Tous les goûts sont dans la nature est la thématique générale retenue pour ces animations qui débiteront le samedi 19 septembre. Des repères connus (toile aux histoires, tit'zistoires, cause toujours, des rencontres avec des auteurs..), une exposition sur les basses vallées angevines mais également des rendez-vous inédits, notamment autour de la cuisine en octobre, une sortie nocturne à la découverte

des animaux, une conférence avec l'ADEME autour de la réduction des déchets et beaucoup d'autres occasions de venir seul ou en famille à la médiathèque. Toutes ces animations sont gratuites mais il est conseillé de réserver pour être sûr d'avoir de la place d'autant plus que les conditions sanitaires pourraient limiter le nombre de participants.

UN CONCERT POUR LANCER LA SAISON



Blick Bassy, grand prix Sacem musiques du monde en 2019, lancera la saison culturelle 2020/21 au Théâtre des Dames le samedi 26 septembre à 20h30.

L'artiste Camerounais également chanteur, auteur-compositeur, producteur, guitariste et percussionniste emmènera les spectateurs dans un beau voyage aux sonorités issues de son héritage culturel et de son dernier album 1958 entièrement chanté en bassa, sa langue natale. Une belle soirée en perspective.

➔ **Réservation au 02 41 79 75 94
ou le site Internet de la Ville.**



LE CHIFFRE 66

C'est le nombre d'arbres qui ont été plantés le long de l'avenue Moulin-Marcille. Cette avenue avait été totalement refaite l'an dernier et plusieurs arbres avaient dû être coupés pour refaire les réseaux et aménager les pistes cyclables. Cette année 66 arbres ont été replantés, d'essences différentes (acer, fraxinus, quercus) tout au long de l'avenue soit un nombre beaucoup plus important qu'auparavant. C'était un engagement pris par la Ville et l'Agglomération au début des travaux.

REPRISE DES COURS À VINCENT-MALANDRIN

Envie de pratiquer ou de découvrir la danse, le théâtre, le dessin, la peinture ou les arts plastiques ? Le centre culturel Vincent-Malandrin est fait pour vous ! C'est le 21 septembre que reprendront les cours pour se terminer le 21 juin 2021. Vous retrouvez le détail des cours et les modalités d'inscription dans la brochure présente à l'accueil des services municipaux ou sur www.lespotsdece.fr. Inscription possible en ligne sur l'espace citoyens, rubrique infos pratiques. Centre culturel Vincent-Malandrin, 2 rue du général de Gaulle.



➔ **Contact : 02 41 79 75 94 – saisonculturelle@ville-lespotsdece.fr**

COVID -19

L'ensemble des informations données sont soumises à l'évolution de la situation sanitaire du pays. Des changements peuvent intervenir brusquement. N'hésitez pas à consulter régulièrement nos réseaux sociaux (Facebook, Twitter) et notre site Internet pour vous tenir au courant de la situation.

04 / Les Ponts-de-Cé

Édito



Jean-Paul Pavillon
Maire,
Vice-président d'Angers
Loire Agglomération,
Conseiller Départemental

© V/PMC

“ **Loin de s'être apaisée cet été, la crise sanitaire est encore au cœur de nos préoccupations pour cette rentrée de septembre.**

Beaucoup de ce qui fait la vie sociale de notre pays, de notre Ville est suspendu à l'évolution de ce virus qui envahit notre quotidien depuis plus de 6 mois.

La rentrée scolaire, la reprise des activités associatives, la relance de animations municipales, le redémarrage économique sont liés à l'évolution de la pandémie et chaque jour apporte son lot de décisions, de remise en cause ou d'adaptations.

Notre priorité est d'abord de protéger les Ponts-de-Céais et les Ponts-de-Céais et chacune de nos décisions, même si elle peuvent apparaître contraignantes, vont dans ce sens. Il nous faut trouver un équilibre entre l'animation de notre vie sociale et la protection contre l'épidémie. Pour autant, la vie ne s'arrête pas. Même si elle ne se déroulent pas dans des conditions normales, les vies culturelles, sportives, associatives vont reprendre et nous allons débiter notre travail sur la transition climatique avec le projet des *Avan' Cé Climatiques*. Aussi, je vous donne rendez-vous le 17 septembre salle Emstal pour lancer notre réflexion collective sur la façon dont nous pouvons, ici aux Ponts-de-Cé, prendre collectivement des orientations qui participent à la lutte contre le dérèglement climatique. 🌱

Sommaire

Ma ville en brèves 02



Histoire des Ponts-de-Cé 08
Mai / Juin 1940
aux Ponts-de-Cé

Enfance et jeunesse 12



Vie associative 14



Tribunes des élus 17

18 Mes rendez-vous

05 **Grand angle**
Nos priorités pour les 6 ans à venir



10 **Vie municipale**
Un nouveau club de l'emploi



13 **Dans mon quartier**
Zones zéro mégot

16 **Ponts-de-Céais**
Benjamin Poisson



Cé l'info

est un journal d'informations municipales réalisé par le service communication de la Ville des Ponts-de-Cé

Contact
7 rue Charles de Gaulle
49130 Les Ponts-de-Cé
www.lespontsdece.fr
celinfo@ville-lespontsdece.fr

lespontsdece.fr

Directeur de publication: Jean-Paul Pavillon
Rédacteur en chef : Fabrice Villechien
Rédacteurs : Charlotte Lair, Charlotte Oger, Pierre Davy.

Création & mise en page :
STUDIO RICOM www.studioricom.com

Crédits photos : Ville des Ponts-de-Cé sauf mention
Distribution : Étudiants Ponts-de-Céais

Impression : SETIG Abelia
49071 BEAUCOUZÉ cedex
Imprimé sur papier 100 % recyclé et avec encres végétales





Notre programme est le fruit
d'un travail avec les habitants.

© VPDC

Nos priorités pour les 6 ans à venir

Réélue dès le premier tour, l'équipe menée par Jean-Paul Pavillon a entamé son nouveau mandat avec enthousiasme malgré un contexte particulier. Si le conseil municipal n'a été officiellement installé que le 25 mai, l'équipe renouvelée pour moitié est à pied d'œuvre depuis le mois de mars. Entretien avec le maire.

DANS QUEL ÉTAT D'ESPRIT DEBUTEZ VOUS CE NOUVEAU MANDAT MUNICIPAL

Force est de constater que le contexte dans lequel nous commençons ce mandat est très particulier. Outre l'état sanitaire du pays qui a perturbé les élections municipales, le confinement du printemps ne nous a pas permis d'entamer nos actions comme nous l'avions souhaité. Pour autant, nous sommes toujours déterminés à dérouler le programme pour lequel les Ponts-de-Céais nous ont renouvelé leur confiance. Par ailleurs, la composition du conseil municipal avec un seul membre dans la minorité nous oblige à être plus exigeants avec nous même, et plus que jamais nous aurons besoin de l'expertise des habitants pour avancer dans nos projets. Le temps où les habitants sont consultés une fois seulement

tous les 6 ans sur le développement de leur ville est révolu. Nous l'avons compris depuis longtemps avec la mise en place des commissions extra-municipales, les conseils de quartiers ou des groupes de travail sur des aménagements urbains.

QUEL EST VOTRE PROGRAMME POUR LES SIX PROCHAINES ANNEES?

Notre programme est le fruit d'un travail de plus d'un an mené en collaboration avec des habitants, des militants associatifs et des décideurs économiques. Nous sommes partis d'un constat, le bilan de l'action municipale de ces dernières années, et d'un contexte qui évolue. Nous avons ainsi pris en compte toutes les dimensions du ...

06 / Grand Angle



Jean Paul Pavillon a été réélu maire le 25 mai 2020.

... développement durable ainsi que le réchauffement climatique, la place de la commune, cheville ouvrière de la démocratie de proximité, au sein de la métropole, les contraintes financières et enfin la place du citoyen dans l'action publique. Nous avons construit ce programme autour de trois pôles : «une ville dans la transition écologique et solidaire», «une ville attentive à toutes et à tous» et «une ville active où il fait bon vivre».

POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER QUELQUES-UNES DES ACTIONS IMAGINÉES DANS LE CADRE DU PÔLE «UNE VILLE DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE» ?

Notre premier projet, qui s'inscrit dans la continuité du projet municipal mené depuis 2008, sera la mise en place de notre plan climat communal : *Les Avan'Cé climatiques* qui va nous donner l'orientation et les actions à poursuivre pour les six prochaines années. La transition écologique n'est pas un concept intellectuel réservé à quelques-uns mais bien un des enjeux qu'il nous faut relever collectivement pour préserver notre santé, notre bien être, notre qualité de vie et notre patrimoine. Ce pôle, suivi par Robert Desœuvre et Jean-Philippe Vigner, les deux adjoints référents, concerne à la fois l'environnement et le développement durable, les déplacements, le développement économique et l'urbanisme. Comme actions, on peut citer, en lien avec l'agglomération, la mise en service il y a neuf mois de la centrale photovoltaïque de la Petite Vicomté, l'arrivée de Bioplants, producteur d'herbes aromatiques bio, le projet de création d'une ferme urbaine ou encore le développement du quartier des Hauts-de-Loire. Ce plan climat sera bien évidemment en lien avec celui développé par Angers Loire Métropole.



ET POUR LE PÔLE «VILLE ATTENTIVE À TOUTES ET À TOUS», QU'AVEZ-VOUS PRÉVU ?

Ce pôle, piloté par deux adjointes Édith Chouteau (solidarités) et Valérie Lioton (éducation, enfance et jeunesse) vise à accompagner les citoyens dans leur quotidien, des plus jeunes aux plus âgés. Nous allons ainsi réhabiliter la résidence autonomie Les Champs Fleuris et l'Ehpad des Cordelières. Pour le volet éducation, il est prévu de développer l'aide aux devoirs dans l'ensemble des groupes scolaires et nous allons lancer une consultation citoyenne en novembre afin de décider si l'on maintient ou non la semaine des quatre jours mise en place en juin 2014.

Pour la petite enfance, nous réfléchissons à la création d'une structure publique dédiée à la garde d'enfants dans le quartier des Hauts-de-Loire. Une étude est actuellement menée par l'Agence d'urbanisme de la région angevine afin de faire un point sur les besoins. Enfin, pour les questions de sécurité, nous allons poursuivre notre travail avec les bailleurs sociaux et renforcer le lien entre la police municipale et la police nationale. Globalement, il s'agit de conforter les éléments qui renforcent la qualité de vie et le vivre ensemble. Le récent épisode du confinement a démontré que les Ponts-de-Céais étaient solidaires, notamment envers les seniors, il nous



La ville a de nombreux atouts pour valoriser le tourisme de l'agglomération.

© DR

Jouer notre carte dans le tourisme local

Nous avons de nombreux atouts qui nous permettent de jouer une carte intéressante dans le développement touristique de l'agglomération. Nous sommes la seule ville de l'agglomération traversée par la Loire. C'est un point fort essentiel qu'il faut continuer à mettre en valeur. Nous l'avons déjà fait avec la création de Rive d'Arts et d'une ginguette au bord de l'eau, nous allons continuer avec l'installation d'un ponton sur le port des noues. Nous disposons également d'un camping qui commence à avoir une belle réputation régionale et nous sommes sur le circuit de la Loire à vélo qui connaît chaque année une fréquentation plus importante. Sans oublier l'inscription du Val de Loire au patrimoine de l'UNESCO, nos 3 parcours patrimoine, nos chemins de randonnée et notre château-musée qui présente l'une des plus belles collections de coiffes en France. Nous allons travailler à renforcer ce qui constitue un pôle d'attractivité important pour notre ville et la valorisation de notre patrimoine naturel.

faut accompagner, encourager cette dynamique et créer des passerelles intergénérationnelles entre la jeunesse et nos aînés.

COMMENT ENVISAGEZ-VOUS «UNE VILLE ACTIVE OÙ IL FAIT BON VIVRE»?

Bien vivre, c'est aussi être en quête d'une élévation de soi. Cela peut passer par la pratique d'un sport, par le biais de la culture ou en s'investissant dans la vie associative. Cette thématique est portée par trois élus référents : Émilie Boyer (tourisme), Vincent Guibert (vie associative, culture et citoyenneté) et René Raveleau (sports et loisirs). Nous avons, par exemple, en projet la création d'un complexe nautique pour notamment l'apprentissage de la natation. Aujourd'hui, les communes au Sud d'Angers ne disposent pas de bassin couvert le permettant. Il nous semble que notre commune peut accueillir de type de structure et c'est pourquoi nous portons avec plusieurs villes voisines comme Trélazé, un projet de piscine intercommunale qui pourrait voir le jour dans la zone de Moulin-Marcille. Nous allons organiser au premier semestre 2021 des assises de la culture où seront réunis services municipaux, associations et professionnels de la culture installés sur la commune et habitants intéressés. Il s'agira de réfléchir à la façon dont nous pouvons définir ensemble la façon

dont nous pouvons mener un projet culturel partagé. Enfin, et toujours dans le but d'associer les habitants à l'avenir de leur ville, nous allons mettre en place un budget participatif dans la continuité des *Avan'Cé climatiques*.

COMMENT ABORDEZ-VOUS LA RENTRÉE EN CES TEMPS INCERTAINS?

Si le collectif a été mis à mal en ce début de mandat, nous avons su préserver le lien entre les élus et avec les habitants. Nous avons accompagné la reprise de l'école et la fin de l'année scolaire s'est plutôt bien passée. Pour la rentrée, nous allons faire ce qu'il faut pour que les enfants puissent apprendre dans les meilleures conditions, bien que nous ne maîtrisons pas à ce jour ce qui sera décidé en terme de sécurité sanitaire. Nous réfléchissons également aux protocoles à mettre en place dans nos équipements sportifs et culturels afin de permettre une pratique sécurisée. Comme nous avons aidé les entreprises dans leur reprise d'activité avec plusieurs mesures de soutien comme l'abattement de 20% sur les loyers émis et à émettre au cours de l'année 2020 (hors charges locatives) et une exonération au même niveau (20%) de la taxe locale sur la publicité extérieure, il faut aussi, à notre niveau essayer d'accompagner tous ceux qui en auront besoin pour retrouver une vie sociale et économique satisfaisante.

08 / Histoire des Ponts-de-Cé

Mai / Juin 1940 aux Ponts-de-Cé

1940 / 2020 : il y a 80 ans, la ville des Ponts-de-Cé était au centre d'une bataille farouche où s'illustrèrent, entre autres, plusieurs tirailleurs Sénégalais. Retour sur ce passage d'histoire qui inspira Louis-Aragon pour son poème C.



Le génie allemand installe une passerelle près de la statue de Dumnacus.

Dès le lendemain de la déclaration de guerre du 3 septembre 1939, le conseil municipal décide de faire recenser, par le garde-champêtre, les locaux disponibles pour l'accueil d'éventuels réfugiés. La finale de boule de fort du challenge « Ville des Ponts-de-Cé » est reportée. Le 3 mars 1940, on organise une quête pour le vin chaud du soldat. De la mi-février à juin, près d'un millier de soldats polonais sont hébergés à Saint-Aubin, dans l'île et à Saint-Maurille. Leurs uniformes rappellent que l'on est en guerre, de même que l'absence des mobilisés ayant rejoint leur unité. C'est la drôle de guerre.

EN MAI TOUT S'ACCÉLÈRE

L'offensive allemande donne un nouveau cours aux événements. Un exode massif de civils se dirige vers le Sud. Le 4 mai on recense aux Ponts-de-Cé 203 réfugiés belges et 376 évacués des

départements du nord, dont la famille Vlaemynck d'Arras qui revient chez les Baudonnière comme en 1914. Des dizaines de milliers de fugitifs franchissent les ponts, de jour comme de nuit, dans un flux incessant qui grossit régulièrement, puis diminue le 17 juin. Ce jour là, la Luftwaffe a bombardé la gare d'Angers faisant 30 morts. L'effet psychologique fait partie de la guerre éclair, la moitié des angevins a quitté la ville, plus facile à prendre ! De nombreux Ponts-de-Céais ont aussi trouvé refuge au Sud du fleuve.

DEUX JOURS DE COMBATS INTENSES

Le 19 juin, la Wehrmacht lance un raid motorisé audacieux à 150 kilomètres vers le Sud pour s'emparer des ponts de la Loire, sans malmener la ville d'Angers qui doit servir à l'administration de l'Ouest du pays envahi. Suite à un bluff téléphonique, Angers est déclarée ville ouverte à midi par le maire d'Angers. Pendant les tractations, la défense de la Loire est organisée par le général Langlois, du Thoureil à Béhuard, avec des troupes en repli et deux bataillons de tirailleurs sénégalais arrivés par erreur en gare d'Angers.

Contournant Angers par l'Est, l'avant-garde allemande, loin de trouver le passage libre, doit faire face à une farouche résistance aux Ponts-de-Cé. Avant leur arrivée, deux travées du pont de chemin de fer ont sauté du côté des Aireaux et vers 15 heures le Génie a dynamité, côté de l'île, une pile écroulant deux arches et, côté Saint-Maurille, une arche. Pendant 48 heures, les troupes françaises interdisent le passage. Un barrage au



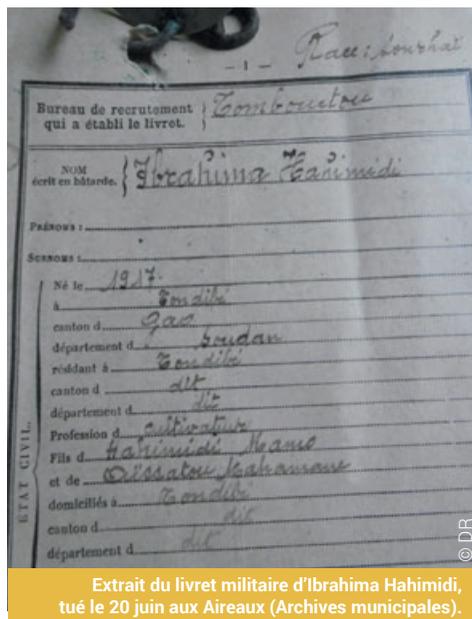
23 juillet 1940, passage rétabli sur le pont Dumnacus.

Histoire des Ponts-de-Cé / 09

Le pont de l'Authion est rapidement neutralisé mais le lieutenant Lenkeit est blessé à mort. Jacqueline-Mazé, réfugiée parisienne de 19 ans, est victime d'une balle perdue sur les bords de l'Authion (une rue porte désormais son nom quartier Saint-Aubin).

Les combats sont acharnés à Saint-Aubin, dans l'île où des tirailleurs, jusqu'à épuisement de leurs munitions, tirent à la mitrailleuse du chemin de ronde du château, qui porte encore sur ses murs des impacts de cette époque. Deux panzers sont appelés en renfort pour ouvrir la voie vers le pont Dumnacus sous des tirs nourris qui interdisent, de l'île aux Chevaux et de la rive sud, l'utilisation de canots pneumatiques pour passer le fleuve jusqu'au surlendemain. En effet, repliées depuis le dynamitage des ponts, les troupes françaises sont postées sur la rive gauche, rue de la gare, jusqu'au décrochage général à 20 h le 20 juin. Cependant quelques éléments restent positionnés la nuit pour leurrer les troupes allemandes qui n'atteignent la rive Sud que le 21 au matin.

Moins connue que celle des Cadets de Saumur, cette résistance militaire a été héroïque mais elle aussi n'a pu que retarder la progression allemande, sans l'arrêter. Le 22 juin l'armistice est signée au nom de la France par le général Huntziger. Dans un ouvrage, celui-ci rapporte le geste héroïque d'un tirailleur se jetant dans la Loire le



19 juin pour secourir un soldat blessé par l'effondrement d'une arche du pont Dumnacus.

Le 4 juillet Le Petit Courrier titre « La circulation sur le pont Dumnacus est rétablie ». Le Génie allemand a fait vite pour installer des passerelles métalliques et permettre une circulation alternée... avec priorité aux convois militaires ! C'est le début de l'occupation pour quelques années.

Une douzaine de morts

On dénombre une douzaine de morts sur le territoire de la commune. Côté français: une victime civile inhumée à Angers, cinq combattants français - un soldat du Génie et quatre tirailleurs originaires du Soudan - inhumés sur place, au port des Noues, aux Aireaux, levée de Belle Poule, dans l'île, puis transférés quelques mois plus tard, dans le cimetière Saint-Aubin. Les quatre tirailleurs ont rejoint la nécropole de Sainte-Anne d'Auray le 28 mars 1961.

Côté allemand, outre le lieutenant Lenkeit - dont la revue Die Wehrmacht du 4 décembre 1940 fait l'éloge, en vantant la prise facile d'Angers et rapide des ponts de la Loire - cinq soldats ont été tués et inhumés à la gare de la Pyramide.

Le poème de Louis-Aragon, C, publié pour la première fois en septembre 1941 dans une revue Suisse, rappelle et cristallise ce passage de Loire. Sa publication dans les *Yeux d'Elisa* en 1942 sort de la confidentialité ce célèbre poème pleurant une France blessée.

P. DAVY

Café citoyen / Prochains rendez-vous :

Samedi 5 octobre / quartier Saint-Maurille de 10h30 à 12h. Place Rabelais.
Samedi 7 novembre / quartier de la Guillebotte de 10h30 à 12h. Parking Intermarché.

10 / Vie Municipale

REPRISE DES LOCATIONS DE SALLES MUNICIPALES



Après l'arrêt dû au confinement, il est à nouveau possible, pour les particuliers, de louer des salles municipales. Mais ces locations s'accompagnent de règles sanitaires strictes éditées par la préfecture.

Ainsi, un nombre précis maximum de personnes pourra être admis dans les salles (en fonction de la taille de la salle). Ensuite, les personnes devront obligatoirement être assises (table de 10 personnes maximum), par conséquent il sera interdit d'y faire des soirées dansantes, des vins d'honneur et les éventuelles buvettes ou bars devront respecter les règles de distanciation et un sens de circulation. Le port du masque sera obligatoire avec la possibilité de l'ôter une fois assis. Les personnes qui loueront la salle devront signer le protocole édité.

En cas d'infraction, les organisateurs s'exposent à une verbalisation de 135 € / personne si celles-ci ne respectent pas les gestes barrières et 675 € s'il s'agit d'une personne morale.

➔ Pour tous renseignements complémentaires : 02 41 79 75 77
maisondesassociations@ville-lepsontsdece.fr

LES COMPOSTEURS SONT GRATUITS

Afin de réduire sa production de déchets, la pratique du compostage est une solution efficace. Depuis le 8 juin, pour les personnes disposant d'un jardin, Angers Loire Métropole met à disposition gratuitement des composteurs de 345 litres. Il suffit d'en faire la demande auprès d'Angers Loire Métropole (inscription préalable au 02 41 05 54 00 ou par le formulaire www.angersloiremetropole.fr/mon-quotidien/gestion-des-dechets/).



TRAVAUX SQUARE FERDINAND-BUISSON

Dans le cadre de travaux Ville/ALM concernant le redimensionnement du réseau des eaux pluviales et le renouvellement du réseau des eaux usées, des travaux vont débuter en octobre prochain square Ferdinand-Buisson pour une durée de deux mois environ.

LES TRAVAUX DE L'ÉTÉ



La rénovation de la toiture d'athlétis aura coûté 475 000 €.

L'été est généralement propice à la réalisation de travaux dans les écoles de la Ville. Ce fut à nouveau le cas avec les menuiseries de la salle de restauration de l'école Raoul-Corbin et plusieurs travaux à l'école André-Malraux (éclairage, main courante, signalétique). Mais l'été n'a pas été consacré qu'aux écoles. Le gros chantier était celui de la poursuite de la réfection de l'étanchéité de la couverture d'Athlétis programmé sur deux années en raison de son coût élevé. Ces travaux sont désormais terminés, restent encore quelques travaux intérieurs qui permettront d'optimiser la consommation énergétique du bâtiment. Les dernières semaines ont également été mises à profit pour de nombreux travaux de marquage sur la voie publique. Enfin, les travaux de voirie concernant la rue Guinel et l'avenue Gallieni poursuivent le programme établi mais il faudra patienter encore de longs mois avant leur clôture.

ZOOM SUR

UN NOUVEAU CLUB DE
L'EMPLOI AUX PONTS-DE-CÉ
AVEC ALDEVUn club de l'emploi,
c'est quoi ?

Une recherche collective et intensive de 5 semaines pour un retour rapide à l'emploi. 5 semaines à temps plein sauf les mercredis. 70% des participants retrouvent un emploi à la suite de ce club.

A qui s'adresse ce club ?

A tout chercheur d'emploi habitant Angers Loire Métropole et ayant un projet d'emploi clairement défini.

Quand ?

Réunion d'information le mardi 15 septembre à Rive d'Arts (salle Loire) 13 rue Boutreux. **Inscription obligatoire sur angers.tagemploi.com**

➔ Le prochain Club de l'emploi se déroulera du 28 septembre au 30 octobre 2020.



RÉUNION PUBLIQUE PLAN CLIMAT

La municipalité organise son plan climat *Les Avan'Cé Climatiques* (cf Cé l'info n°91). Une réunion publique de présentation a lieu le jeudi 17 septembre, salle Nelson-Mandela. Au programme de cette soirée : présentation des clubs climat, débat avec Corinne Bouchoux, vice-présidente d'Angers Loire Métropole et une participante à la convention citoyenne, puis échanges avec la salle pour conclure cette soirée à l'issue de laquelle vous pourrez vous inscrire dans la démarche.

MASQUE OBLIGATOIRE SUR LES MARCHÉS

Depuis le vendredi 14 août, le port du masque est obligatoire sur les deux marchés de la Ville (jusqu'au 15 octobre à ce jour) le vendredi place Leclerc et le dimanche place Claude-Gendron.

Les contrevenants s'exposent une verbalisation de 135 €. Cette obligation est également étendue à l'ensemble des services municipaux ainsi qu'aux locaux du CCAS.



Naissances



JUIN

29 Diego DA CUNHA

JUILLET

03 Swäy HELFRITT

08 Luis CABRAL

09 Raphaël JAMIN

12 Léandre LETELLIER

22 Alyna EL AZHAR

24 Constance GRELET

24 Augustin MATHON VIOLLEAU

31 Héloïse LUMINEAU

AOÛT

06 Kynael LESAGE NION

08 Jennah MAOULIDA

09 Milo BAPPA LENOIR

Mariages



JUILLET

10 Carole NATUREL /

Pierre-Emmanuel ANDRÉ

11 Marthe EONE / Benoit JAVAUDIN

18 Corinne PASSIER /

Philippe GOUVENELLE

25 Eléna QUESADA / Simon POIRIER

AOÛT

15 Elodie CHAMBON /

Julien GAZULLA

Décès



JUIN

27 Michel LIVENAIS

JUILLET

09 Simone CHAMBRIER

10 Jean AILLERIE

12 Lucien POIRIER

17 Sylviane MALINGE

21 Jacqueline CESBRON

24 Christiane PERRAULT

24 Chaib IDDER

24 Brigitte BOUQUIN

26 Jocelyne CLOUET née CADIOU

27 Henri HÉLIER

28 Stéphane GODINEAU

30 Yvette LEBEAU née GAUTREAU

AOÛT

05 Claude MARTIN

06 Stéphane PASQUIER

12 / Enfance et Jeunesse

De la musique pour démarrer la saison culturelle

Je suis plusieurs sera le titre du premier spectacle de la saison culturelle pour le jeune public.



Le 22 octobre pour trois représentations (11h, 16h et 18h30) salle Emstal.

Pour ce spectacle, Mathilde Lechat, chanteuse, danseuse, conteuse et exploratrice sonore de la compagnie Charabia s'intéresse à l'altérité, à ce qui nous unit, nous réunit et nous distingue les uns des autres. Avec la complicité du contrebassiste Samuel Foucault, elle propose une écriture à destination des tout-petits, des plus grands et des adultes. Ce spectacle s'adresse aux enfants dès l'âge de 6 mois. Durée 30 mn. Tarif : 7 € et gratuit pour l'accompagnateur.trice.

Jauge réduite, il est donc conseillé de réserver sur le site de la Ville ou au 02 41 79 75 94.

Pour suivre
l'actualité
jeunesse de
la ville des
Pons-de-Cé

www.lespontsdece.fr

 [mediatheque.lespontsdece](https://www.facebook.com/mediatheque.lespontsdece)

 [secteurjeunessepij.pontsdece](https://www.facebook.com/secteurjeunessepij.pontsdece)

 [jeunesse.pontsdece](https://www.instagram.com/jeunesse.pontsdece)

Les prochaines animations jeunesse de la médiathèque

Le samedi 3 octobre à 14h et à 16h, la médiathèque vous invite à une animation autour d'une grainothèque et de la confection d'une bombe... végétale pour faire pousser des plantes un peu partout en donnant plus de place à la biodiversité (à partir de 6 ans). Le 9 octobre à 20 h, une soirée contée permettra aux enfants dès 5 ans de venir écouter des histoires en pyjama.

Doudou et oreillers acceptés ! Le lendemain, une sortie nature proposera d'aller à la découverte des animaux de la nuit (dès 6 ans). Programme complet sur le site de la Ville et à l'accueil des services municipaux.

Toutes ces animations sont gratuites mais il est prudent de réserver pour être sûr d'avoir une place : mediatheque@ville-lespontsdece.fr - 02 41 79 76 00.

Retour en images sur les animations jeunesse de l'été



CHAT ET CHIEN ERRANTS, QUE FAIRE?

Des habitants ont alerté la mairie de la présence de chats errants dans le quartier de la Chesnaie. L'occasion de rappeler les règles en vigueur et les démarches à suivre pour permettre la prise en charge des chats et chiens errants.

Selon les articles L. 211-21 et L. 211-22 du Code rural, les maires doivent prendre toutes les dispositions « *de nature à permettre une prise en charge rapide (...) de tout animal qui serait trouvé errant ou en état de divagation en dehors des heures et des jours ouverts de la fourrière ou de la structure qu'il a désignée comme lieu de dépôt* ». La notion d'animal errant est appréhendée différemment selon qu'il s'agit d'un chien ou d'un chat.

Dans le premier cas, l'animal est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres et dans le second, il se trouve à plus de 200 mètres des habitations ou à plus de 1000 mètres du domicile de son maître. Si vous êtes face à un chat ou un chien errant, vous devez contacter la mairie ou la police municipale (02 41 79 75 73). Une fois alertée, la mairie peut organiser une campagne de capture et confier l'animal à une association de protection animale qui s'occupera de la stérilisation, si nécessaire, de l'adoption voire de l'euthanasie. Une campagne de capture et de stérilisation aura lieu dans le quartier de la Chesnaie du 15 au 22 septembre.

Si vous êtes propriétaire d'un chat ou d'un chien qui a échappé à votre surveillance, vous avez un délai de 8 jours - les frais de garde sont à votre charge - pour aller le chercher à la fourrière et vous risquez une amende pour «circulation sur la route d'un animal sans conducteur».



Des zones zéro mégot dans la Ville

Afin de préserver l'environnement, en particulier la Loire, et valoriser les déchets, la Ville a mis en place des collecteurs de mégots de cigarettes devant la mairie et certaines salles municipales.

«C'est environ 40 milliards de mégots qui sont jetés par terre chaque année en France. Un seul mégot contient environ 2 500 composants chimiques et il va mettre jusqu'à 12 ans à se dégrader selon le milieu. La plupart du temps, le mégot va finir sa vie dans les égouts puis dans les fleuves et les océans. Dans ce cas, c'est jusqu'à 500 litres d'eau qui vont être pollués par un seul mégot,» rappelle Robert Desoeuvre, adjoint en charge de la transition écologique et des travaux. Dans la continuité de l'opération «*La Loire commence ici*» débutée en 2019 et visant à sensibiliser les fumeurs à ne pas jeter leurs mégots dans les caniveaux et les égouts, la municipalité a décidé de collecter et valoriser ces déchets avec le concours de la start-up bordelaise EcoMégot. Pendant la saison estivale, des collecteurs temporaires avec des distributeurs de cendriers de poche ont été installés à la baignade et à proximité de la guinguette et depuis début septembre des bornes permanentes sont disposées devant la mairie, l'espace Ligéria, la salle Emstal et le Théâtre des Dames. La Ville prévoit également d'en mettre à disposition lors des événements culturels et sportifs. «*Le papier et le tabac sont récupérés et les filtres en acétate de cellulose peuvent être transformés en billes de plastique utilisées pour créer du mobilier de jardin*», explique l' élu. Pour sensibiliser les Ponts-de-céais à cette pollution qui touche la Loire, l'entreprise EcoMégot sera présente lors du Forum des associations le 5 septembre au complexe sportif François-Bernard.

14 / Vie Associative

RESTAURATION DE L'ORGUE : C'EST PARTI !

Suite au constat de la dégradation de l'orgue de l'église Saint-Aubin, une belle dynamique s'est développée autour de l'instrument avec la création de l'association l'AOSAP-de-Cé, Amis de l'Orgue de Saint-Aubin - Ponts-de-Cé (60 adhérents).



Philippe Emeriau, facteur d'orgue, présente le projet de restauration de l'orgue, lors de l'Assemblée Générale des Amis de l'Orgue de Saint-Aubin (AOSAP-de-Cé) le 3 mars 2020.

Depuis, celle-ci a organisé des visites et animations lors des Journées du Patrimoine, a été présente au forum des associations, accueilli des concerts de groupes musicaux à Saint-Aubin et dirigé des animations pédagogiques avec une maquette réalisée par le centre de formation des facteurs d'orgues d'Eschau (Alsace).

Face à la dégradation de l'orgue et la nécessité de sa réparation pour une utilisation optimale dans le futur (éducative, culturelle, cultuelle et musicale), la ville des Ponts-de-Cé, propriétaire de l'instrument, entreprend une première tranche de travaux dirigés par Philippe Emeriau, facteur d'orgue.

A l'occasion du forum des associations le 5 septembre, une information détaillée sera donnée par l'AOSAP-de-Cé sur le début des travaux et les visites du chantier organisées en septembre.

➔ Contact : contact@anneleasavourat.com

OMNIKIN NOIR, BLEU, GRIS ? À LA DÉCOUVERTE DU KIN-BALL



Privés de leurs entraînements hebdomadaires depuis le printemps, les joueurs de l'AAECC Kin-Ball reprendront leurs sessions à partir de septembre et vous invitent à découvrir leur sport atypique. Organisateur de la dernière coupe du monde de Kin-Ball en 2019, le club ponts-de-véais souhaite vous faire partager les mêmes sensations que l'équipe de France masculine, aujourd'hui vice-championne du monde.

Sport très coopératif basé sur le fair-play et l'esprit d'équipe, le Kin-Ball se veut ludique et accessible à tout public, sportif.ve amateur.trice confirmé.e ou expert.e.

Aussi les sessions d'initiation sont gratuites et ouvertes tous les lundis de 18h15 à 19h30 pour les juniors (de 6 à 16 ans) et de 19h30 à 21h30 pour les adultes à partir de 17 ans, salle Athlétis à partir de début septembre.

➔ Contact : aaeckinball@gmail.com – 06 79 29 37 86 - Facebook ou Instagram : [aaecc_kin-ball](https://www.instagram.com/aaecc_kin-ball).

«CH'TI 49 - AMIS DES HAUTS-DE-FRANCE»

L'association reprend ses activités (jeux, sorties, repas...) dans le respect des mesures sanitaires. La grande braderie de Lille est annulée cette année, mais «Ch'ti 49»organise quand même son traditionnel repas moules-frites le dimanche 4 octobre et propose une cotisation «aux conditions braderie» !

➔ Contact : Jean-Marc Vittu - 06 78 20 75 71 - assochti49@gmail.com

C'EST LA RENTRÉE SPORT-SANTÉ AVEC LA GYM VOLONTAIRE

Malgré les incertitudes qui planent toujours pour une reprise normale des activités, l'association prépare sereinement la nouvelle saison 2020/2021.

La reprise des séances sportives (gym senior, gym pilates, gym douce, renforcement musculaire et marche nordique) est envisagée à partir du 15 septembre.

Une permanence pour les inscriptions sera mise en place de 9h à 12h le 15 septembre, salle Jacques-Houtin et le 18 Septembre de 9h à 12h salle Nelson-Mandela. Vous trouverez le détail des séances sur le site Internet de la Ville à la rubrique association.

➔ Contact :
Christine Blugeon : 02 41 87 41 18
ou Michel Leblanc : 06 08 27 18 46



ZOOM SUR**ASPC TENNIS :
TOURNOI HANDISPORT
DU 4 AU 6 SEPTEMBRE**

L'ASPC tennis organise la 20^{ème} édition de son tournoi national handisport.



40 joueurs et joueuses venus de toute la France et de Suisse se retrouveront du 4 au 6 septembre pour ce tournoi de tennis en fauteuil (matchs en simple et en double) comptant pour la qualification au championnat de France. Une permanence sera également assurée pendant la durée du tournoi pour les inscriptions au club.

☎ Contact : <https://aspctennis.com> – 15 rue Emile-Joullain. Entrée libre.

**L'UNIVERS DE
L'ÂNE AU SERVICE
DU BIEN ÊTRE ET
DU LIEN SOCIAL**

La Fontaine aux Ânes est une association ponts-de-céaise d'utilité publique. Elle a pour objectif de faire découvrir l'univers de l'âne à travers deux activités principales : la randonnée et la médiation sociale.

En cette époque tourmentée où le virtuel et la nature reprennent une place privilégiée, l'association propose de revenir à des choses simples reliées à la terre, aux éléments, aux paysages, à tous ces phénomènes qui nous ressource naturellement et simplement, au pas de l'âne bien sûr...

Les prochaines randonnées auront lieu les 20 septembre, 11 octobre et 15 novembre (départ impératif à 14h et inscription obligatoire au 06 81 18 58 29).

La médiation consiste à faire intervenir un animal auprès d'une ou plusieurs personnes, dont les besoins ont été préalablement repérés, afin de susciter des réactions sollicitant leurs capacités physiques, cognitives, affectives et sociales. Les ânes amènent les personnes à réaliser différentes habiletés, à retrouver des gestes oubliés mais aussi une meilleure mobilité.

☎ Contact : 06 81 18 58 29 -
lafontaineauxanes49@gmail.com

REPRISE DES COURS À L'ÉCOLE DE POTERIE

A partir du 22 septembre 2020, l'école propose son stage d'initiation qui court sur 8 mois, à raison d'une séance de 2 h par semaine, hors congés scolaires + 25 séances de tournage à la demande. Les séances ont lieu le mardi ou le jeudi de 20h à 22h ou le jeudi matin de 9h30 à 11h30. Au programme : réalisation d'objets par estampage, modelage ou coulage, fabrication et utilisation d'émaux colorés, transparents et opaques et apprentissage du tournage pour tous ceux qui le désirent... Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes.

☎ Contact : 5 rue Jean-Macé
atelierdugrandlarge.fr - 06 44 91 43 78

**COURS DE MUSIQUE
AVEC MUSIQUE
AU QUOTIDIEN**

Musique au Quotidien reçoit les élèves qui souhaitent faire de la guitare, de l'éveil musical et des ateliers musicaux (cours d'éveil musical à partir de deux ans et cours de guitare à partir de sept ans). Tous styles et débutants acceptés !

☎ Contact : 06 15 83 92 06

16 / Portrait Ponts-de-Céais

Benjamin Poisson Grimpeur dans l'âme

En 2019, Benjamin Poisson a créé, avec son frère, la salle d'escalade Climb Up, située à côté du Décathlon Village. Rencontre avec un trentenaire heureux de partager sa passion au plus grand nombre.



“
La pratique
de l'escalade
explose depuis
4-5 ans”

Originaire de la région parisienne, Benjamin Poisson pratique l'escalade depuis sa prime jeunesse. Son terrain de jeu : la forêt de Fontainebleau, un «spot» d'escalade où l'on grimpe essentiellement du bloc c'est-à-dire des blocs de faible hauteur dans le jargon des grimpeurs. Il entreprend des études pour devenir géomètre avant de se rediriger vers une formation d'éducateur sportif. Son diplôme en poche, il exerce ce métier dans différentes structures publiques ou privées. Alors qu'il est moniteur d'escalade à Nantes, naît en lui le désir de créer une salle d'escalade. «*J'ai sollicité mon frère qui travaillait dans l'entreprise familiale, spécialisée en menuiserie aluminium*», raconte-t-il. C'est ainsi qu'ils se rapprochent de Climb Up, réseau de salles d'escalades dont le siège est à Lyon.

La 25^e salle Climb Up voit le jour en septembre 2019 aux Ponts-de-Cé, à proximité du Décathlon Village. «*Nous sommes une des rares salles en région à proposer du bloc et de la voie*», précise-t-il. Ce sont deux pratiques bien différentes : la première se pratique seul, sans corde, et le grimpeur est protégé par un tapis de réception en cas de chute ; la seconde s'effectue en binôme - un grimpeur et un assureur -, la paroi à gravir, contrairement à celle du bloc, est toujours équipée d'éléments d'assurage et l'objectif est de la parcourir en une seule fois. Climb Up Les Ponts-de-Cé comprend ainsi 1 200 m² de murs culminant à 14 mètres de hauteur avec plus de 200 voies d'escalade, une salle de bloc, chacune

offrant différents niveaux de difficulté, et un espace fun climbing pour une approche ludique de l'escalade.

«*Depuis 4-5 ans, la pratique de l'escalade explose*», constate Benjamin Poisson, qui se réjouit que ce sport soit pour la première fois représenté aux Jeux olympiques de Tokyo en 2021. Rien d'étonnant donc à ce que dès son ouverture, la salle Climb up, qui compte aujourd'hui une dizaine de salariés, ait attiré passionnés de la première heure et curieux. «*Pendant la journée, en semaine, nous accueillons essentiellement des scolaires et des personnes en situation de handicap et le soir des grimpeurs confirmés*». Pour les néophytes, petits et grands, une école d'escalade permet de suivre des cours une fois par semaine.

Et plusieurs formules sont proposées aux entreprises et aux comités d'entreprises que ce soit une découverte des différentes disciplines ou des cours pour apprendre l'escalade sur voie, savoir s'assurer et installer le matériel de sécurité. Et bien sûr, après l'effort, le réconfort. Un espace détente, situé à l'entrée de la salle, permet aux grimpeurs novices ou confirmés d'échanger sur leurs performances en sirotant une boisson chaude ou fraîche et en grignotant du sucré ou salé, des produits locaux et souvent bio !

**Climb-Up : 1 Boulevard Léo Lagrange
02 90 87 88 89
<https://angers-lespontsdece.climb-up.fr>**

Tribunes des élus / 17

Mot de la majorité

Les Avan'Cé Climatiques, nous avons besoin de vos réflexions et de vos propositions

Nous le remarquons tous, le climat de la planète évolue et se dérègle chaque année un peu plus. Chacun a pu remarquer quelques détails ou des changements plus profonds qui accèdent l'idée que le climat d'aujourd'hui n'est pas celui qui existait il y a encore quelques décennies.

Face à ce phénomène il y a deux attitudes possibles : soit ne rien faire et laisser le problème à nos enfants, soit agir pour essayer de freiner ces évolutions qui, selon nous, ne vont pas dans le bon sens.

Nous, élus de la majorité ponts-de-céaise, nous avons clairement choisi la seconde solution. A notre échelle, et en lien avec le travail mené par Angers Loire Métropole sur le même sujet, nous allons travailler sur un plan climat que nous avons appelé *Les Avan'Cé Climatiques*.

Ce plan climat peut concerner chacun d'entre nous car les sujets abordés sont très divers et nous interpellent tous : les déplacements, la nourriture, le travail, la santé, la consommation, nos pratiques de divertissements, nos logements...

La période du confinement a prouvé qu'il était possible d'inventer de nouvelles pratiques. C'est le moment de vérifier si à plus grande échelle dans le temps, il est possible de mieux se déplacer, de consommer différemment, de travailler d'une autre façon, de privilégier des circuits courts, d'isoler plus nos logements pour moins consommer d'énergie... Il n'y a pas de fatalité à voir nos conditions climatiques se dégrader. Nous pouvons agir ! Les sujets sont multiples et les possibilités de réponse sont également très vastes.

Mais ce ne sont pas pas 32 élus qui, dans leur coin, vont apporter des réponses à toutes ces questions. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons vous associer très largement à ces réflexions. Vous avez tous un avis sur ces questions et c'est à partir de vos propositions, de vos expériences, de vos interrogations que nous pourrions élaborer un programme d'actions qui sera le guide notre engagement pour les années à venir.

Les Avan'Cé Climatiques, c'est 6 clubs climat qui vont débattre de toutes ces questions pendant 6 mois pour faire des propositions au printemps 2021. Un peu sur le principe de la Convention Citoyenne, vous aurez largement la parole pour faire des propositions allant dans le sens de la lutte contre le changement climatique.

Nous espérons donc vous voir nombreux le jeudi 17 septembre à 20h30 salle Nelson-Mandela (masque obligatoire) pour une réunion publique de présentation de notre projet. Des invités seront présents et un débat s'engagera avec la salle sur la façon dont nous allons aborder ce travail dans les mois à venir.

Ce plan climat sera le fil rouge de notre action pour le mandat à venir et nous entendons vous associer pleinement à ce qui déterminera notre environnement pour les années futures. Chacun à son niveau, nous pouvons agir au quotidien et il est de notre rôle d'impulser la mise en œuvre et d'accompagner tous ceux qui voudront bien faire évoluer la qualité de vie de notre ville.

Les élus de la liste « Les Ponts-de-Cé, un avenir partagé »

L'écu de l'opposition

L'école au temps du Covid-19 : encore plus d'inégalité

Dans cette société capitaliste divisée en classes sociales, l'inégalité scolaire est d'abord la conséquence de l'inégalité économique et sociale. Avec l'épidémie, les jeunes de milieu populaire se sont retrouvés confrontés à un tas de difficultés supplémentaires : absence d'ordinateur ou d'accès à internet, interdisant tout enseignement à distance ; logements trop petits, surpeuplés, rendant le travail à la maison quasi impossible.

La façon dont le gouvernement a « organisé » le déconfinement à l'école n'a rien arrangé : « Débrouillez-vous », c'est en substance le message qu'il a alors envoyé aux parents et aux enseignants. Alors que face à l'ampleur des problèmes, il aurait fallu un plan d'embauches massif et des investissements considérables – à la hauteur des milliards versés à Renault, Air France, etc.

L'épidémie de Covid-19, révélatrice de l'inégalité scolaire, a donc contribué à l'aggraver. Et tous les problèmes rencontrés de mars à juin pourraient devenir catastrophiques en septembre si la situation sanitaire perdure.

Dans ce contexte, organiser une consultation de la population sur les rythmes scolaires dans les écoles primaires, comme va le faire la mairie en octobre, cela semble un peu dérisoire. La question urgente, ce n'est pas celle-là. Parents et enseignants risquent même de se diviser sur ce sujet, alors que c'est l'union de tous, dans l'intérêt des jeunes, qui seule permettrait d'arracher les moyens nécessaires à l'école.

L'argent public doit servir à préserver l'avenir de la jeunesse, pas à arroser le grand patronat déjà gavé de profits !

Didier Lizé, élu de la liste « Lutte ouvrière – Faire entendre le camp des travailleurs »
Contact : didier.lize@wanadoo.fr

Les permanences des élus (à compter du 1^{er} septembre)

➔ Jean-Paul PAVILLON

Maire

Mardi : 8h30 - 10h.

Tous les 15 jours sans RDV.

➔ Vincent GUIBERT

Adjoint à la vie associative,
à la citoyenneté et à la culture

Vendredi après-midi : sur RDV.

➔ Édith CHOUTEAU

Adjointe aux solidarités
et aux ressources humaines

Jeudi après-midi : sur RDV.

➔ Jean-Philippe VIGNER

Adjoint à l'aménagement et
au développement économique

Vendredi : 16h30 - 17h30 sur RDV.

Permanence d'un adjoint au maire

chaque mardi de 17h30 à 19h.

➔ Emilie BOYER

Adjointe aux finances et au tourisme

Mardi : 17h - 18h sur RDV.

➔ René RAVELEAU /

Adjoint aux sports et loisirs

Mardi : 8h30 - 10h30 sur RDV.

➔ Robert DESOEUVRE

Adjoint aux travaux et
à la transition écologique

Jeudi : 10h - 12h sur RDV.

➔ Valérie LIOTON

Adjointe à l'éducation,
à l'enfance et à la jeunesse

Lundi : 10h - 12h sur RDV.

Les cafés citoyens
reprennent au mois
de septembre 2020.

18 / Agenda Mes rendez-vous



Téléchargez l'application officielle de votre ville (gratuit)



Suivez l'actualité de la Ville

 www.lespontsdece.fr

 www.facebook.com/villelespontsdece

 [@villelespontsdece](https://twitter.com/villelespontsdece)

Billetterie Culture

Retrait des billets à l'Accueil culture ou au guichet le soir du spectacle (ouverture 1/2h avant le début de la représentation).

OUVERTURE DE L'ACCUEIL CULTURE :

- MARDI ET VENDREDI DE 15H À 18H30
- MERCREDI DE 10H À 12H30 ET DE 14H À 18H
- SAMEDI DE 10H À 12H30 ET DE 14H À 17H

02 41 79 75 94

SEPTEMBRE



De 14h à 19h (sauf le lundi)
Exposition TAKUMI
Rive d'Arts

Samedi 5

I De 9h à 13h
Forum des associations
Complexe sportif Francois-Bernard

Samedi 12

I De 9h à 19h
Vitalsport
Village Décathlon

Samedi 12

I 10h30
Café citoyens, quartier de la Chesnaie
Place Claude-Gendron

Mardi 15

I 14h
Réunion d'information Club de l'emploi d'Aldev sur inscription : angers.tagemploi.com
Rive d'Arts (salle Loire)

Jeudi 17

I 20h30
Réunion publique (Avan'Cé climatiques)
Salle Nelson-Mandela

Samedi 19

I 11h et 15h
Présentation de l'orgue Saint-Aubin (Journée du patrimoine)
Médiathèque

Samedi 19

I De 10h à 11h30
Ateliers folk en famille – par Bulles de bal
Centre Culturel Vincent-Malandrin



Journées Européennes du Patrimoine

Dimanche 20

I 15h
Spectacles dans le cadre des journées du patrimoine
À l'arrière du château

Samedi 26

I 20h30
Lancement de la saison culturelle
Concert Blick Bassy
Théâtre des Dames

Dimanche 27

I 15h
Visite guidée des collections
Château-musée

Mardi 29

I 19h
Conseil municipal
Salle Emstal

OCTOBRE

3^{au}
OCT 1^{er}
NOV

Exposition Les mains de feu – Céramiques
Rive d'Arts

Samedi 3

I De 10h à 11h30

Ateliers folk en famille – par Bulles de bal
Centre Culturel Vincent-Malandrin

Samedi 3

I De 10h30 à 12h

Café citoyens- quartier de Saint-Maurille
Place Rabelais

Samedi 3

I 14h-16h

À partir de 6 ans

Atelier bombes à graines
et inauguration d'une grainothèque
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Mardi 6

I 20h

Prix Cezam – rencontre avec Ingrid Seymann
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Vendredi 9

I 20h

Dès 5 ans

Soirée contée :
vous avez rendez-vous !
Le jour et la nuit
Médiathèque Antoine
de Saint-Exupéry



Samedi

10
OCT

I 14h30

Rentrée littéraire
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Samedi 10

I 17h

dès 6 ans

Sortie nature :
à la découverte des
animaux de la nuit
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

**Vendredi 16**

I 20h30

Conférence avec Bruno Couderc
Un autre regard sur la cuisine
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Samedi 17

I De 10h à 12h30

Atelier Cuisine alternative
avec Bruno Couderc
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Samedi 17

I 10h et 11h

Pour le 0-3 ans

Les Tit'zistoires – Compagnie Fénémore
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Cé l'info

Septembre 2020
n°92

La remise des éléments
pour le numéro 93
de Cé l'info est fixée
au 27 septembre à
celinfo@ville-lespontsdece.fr

Mes Contacts

POMPIERS | 18 OU 112

POLICE SECOURS | 17

SAMU | 15

SAMU SOCIAL (SANS-ABRIS) | 115

CENTRE ANTIPOISON | 02 41 48 21 21

MAISON MÉDICALE
DE GARDE | 02 41 33 16 33PHARMACIE
DE GARDE | 3237 (0,34 €/MN)URGENCE SÉCURITÉ GAZ
| 0 800 47 33 33 (APPEL GRATUIT)

URGENCE EAU | 02 41 05 50 50

URGENCE
ÉLECTRICITÉ | 0 972 675 049

HÔTEL DE VILLE | 02 41 79 75 75

ANNEXE DE SORGES | 02 41 69 02 00

PROXIM'CÉ | 02 41 440 440

POLICE MUNICIPALE | 02 41 79 75 73

LE TRAIT D'UNION
(CCAS) | 02 41 79 75 72MAISON DES
ASSOCIATIONS | 02 41 79 70 67

ACCUEIL CULTURE | 02 41 79 75 94

MÉDIATHÈQUE ANTOINE DE
SAINT-ÉXUPÉRY | 02 41 79 76 00COMPLEXE SPORTIF FRANÇOIS-
BERNARD | 02 41 44 86 90COTE DE LA LOIRE
| 0 825 150 285 (0,15 €/MN)



NOUVEAUTÉ

UNE RÉSIDENCE MODERNE,
AGRÉABLE À VIVRE
AUX PORTES D'ANGERS



UNE BULLE DE CONFORT
POUR VOTRE TRANQUILLITÉ

APPARTEMENTS
T2 AU T4



Votre agence locale : 4 rue Jacques Bordier à Angers

 **REALITES**

www.realites.com

02 52 56 07 74

(1) Dispositif permettant, dans le cadre de l'acquisition d'un bien neuf ou ancien, le remboursement de la TVA versée à l'acquisition du bien ainsi que la déduction des charges et amortissements liés à l'investissement effectué (textes applicables : article 156, 199 sexies, 261 du Code Général des Impôts et L632-1 et L632-2 du Code de la Construction de l'Habitat). Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice de réduction d'impôt. Faire un investissement immobilier présente des risques. Plus d'informations auprès de nos conseillers. REALITES SA au capital de 16 927 969,79 euros, RCS NANTES 451 251 623, 103 Route de Vannes - CS 10333 - 44803 Saint-Herblain. Illustrations et documents non contractuels. Images commerciales à caractère d'ambiance. Crédits photos : ARTGOS - Architecte - Lionel VIE ARCHITECTURE & ASSOCIES - Création, réalisation REALITES - 04/2020